

Gland, le 15 septembre 2023

Extrait de procès-verbal de la séance du Conseil communal du jeudi 14 septembre 2023

Présidence : M. Sébastien Bertherin

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal n° 44 relatif à une demande de crédit d'investissement concernant le complexe de Grand-Champ pour :
- les travaux de surélévation et de rénovation du Collège;
 - les études pour le réaménagement de la cour et des extérieurs;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- ouï le rapport de la Commission de la Commission des finances;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

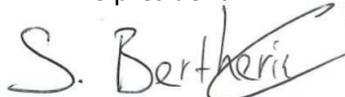
- I. d'accorder le crédit de CHF 25'152'100.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 25'152'100.-;
- III. d'autoriser la Municipalité à amortir les coûts de la ventilation double flux du 3^{ème} étage, le remplacement des fenêtres des étages existants, des automatismes du bâtiment (CO2, réglage chauffage) et des appareils à haute performance énergétique par le prélèvement du montant correspondant au coût effectif desdits éléments jusqu'à concurrence de CHF 971'350.- dans le fonds de réserve « Efficacité énergétiques » via la rubrique 822 du compte de fonctionnement;
- IV. d'autoriser la Municipalité à amortir les coûts de l'installation de panneaux photovoltaïques par le prélèvement du montant correspondant au coût effectif jusqu'à concurrence de CHF 378'850.- dans le fonds de réserve « Développement durable » (compte 9281.05) via la rubrique 823 du compte de fonctionnement.

Conformément aux articles 162 et ss LEDP :

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président :



Sébastien Bertherin



La secrétaire :



Karine Teixeira Ferreira